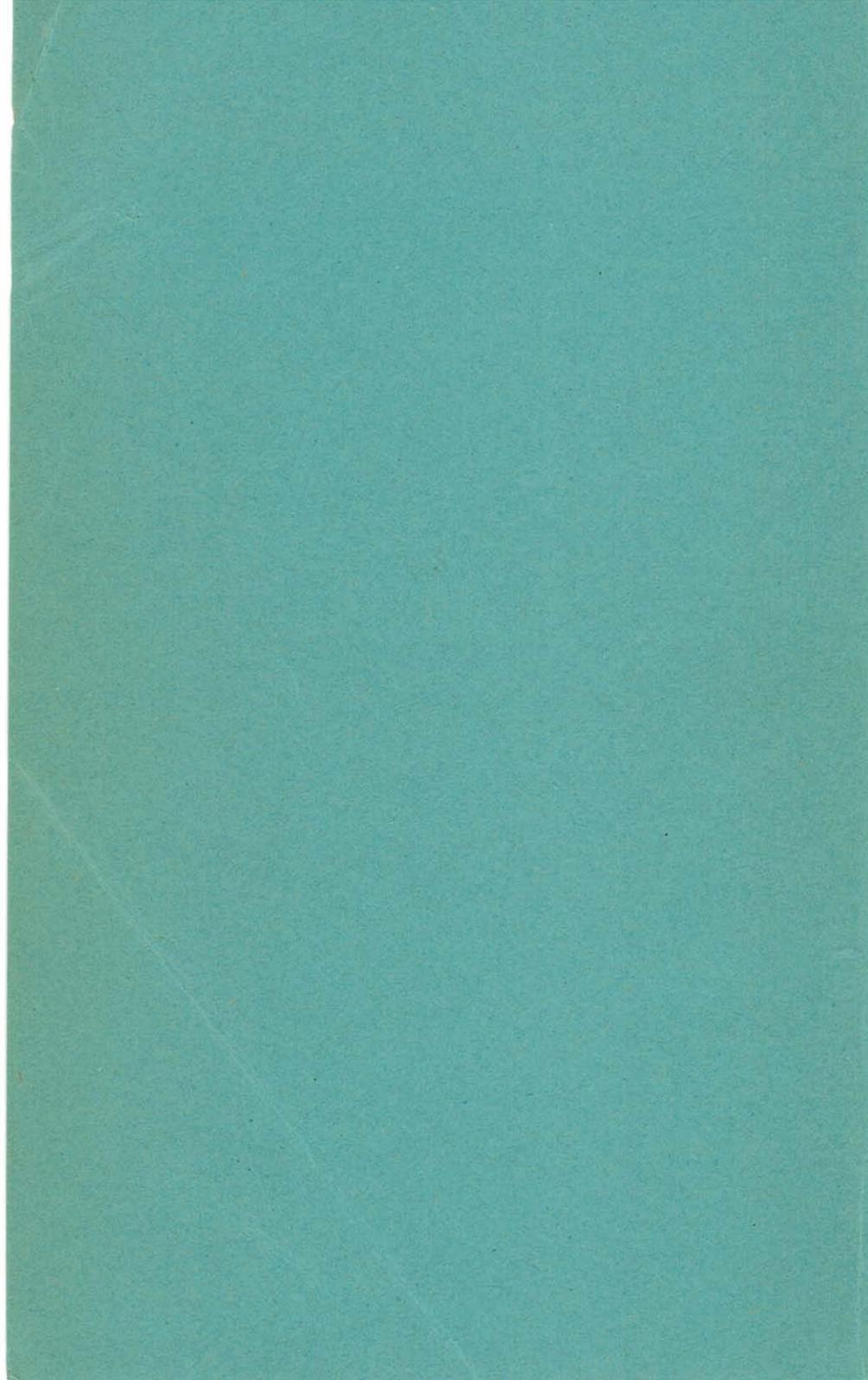


Renouard

[REPRINTED FROM THE TRANSACTIONS OF THE ROYAL
HISTORICAL SOCIETY, 5TH SERIES, VOL. 11, 1961.]

01143696



au Professeur Borst
en souvenir du colloque de Sarrebrück
et de ses études languedociennes.

LES CAHORSINS, HOMMES D'AFFAIRES FRANÇAIS DU XIII^e SIÈCLE

By Yves Renouard, Professor at the Sorbonne

READ 12 MARCH 1960

LES marchands de Cahors ou Cahorsins ont joué un rôle de quelque importance dans la vie économique et financière de l'Angleterre au XIII^e siècle. En 1948, M. Denholm-Young terminait le solide article qu'il leur consacrait¹ en suggérant que l'emploi, de plus en plus courant à partir du milieu du XIII^e siècle, du terme 'cahorsin' au sens d'usurier découlait de l'ampleur de l'activité commerciale des marchands de Cahors dans l'Europe du Nord-Ouest durant la période antérieure; le déclin de leur commerce à la fin du XIII^e siècle n'aurait plus permis de comprendre le sens primitif et simple du mot 'cahorsin', tandis que la prospérité persistante des hommes d'affaires italiens, dont ils avaient été d'abord les concurrents souvent heureux, aurait maintenu l'intelligence du premier sens du terme parallèle 'lombard', dont étaient affublés les usuriers au XIV^e siècle. En 1950, M. Wolff reprenait la même hypothèse dans une communication au Congrès des Sociétés savantes du Sud-Ouest de la France,² réuni précisément à Cahors, auquel j'avais moi-même présenté des faits qui la renforçaient.³ Je voudrais ajouter aujourd'hui à cette évocation du rôle des marchands de Cahors dans la vie économique de la Chrétienté au XIII^e siècle quelques traits nouveaux que m'ont révélés mes recherches sur l'histoire du duché d'Aquitaine et essayer de faire ressortir et d'expliquer le singulier éclat et la brièveté de leur trajectoire économique.

* * *

Le Quercy, ancienne *civitas* des Cadurques dont Cahors était

¹ N. Denholm-Young, 'The Merchants of Cahors', *Medievalia et Humanistica*, iv (1946), pp. 37-44.

² Ph. Wolff, 'Le problème des Cahorsins', *Annales du Midi*, lxii (1950), pp. 229-38.

³ Y. Renouard, 'Communication à travers l'isthme aquitain au Moyen Age: de la Méditerranée à Cahors et à la Rochelle', *Mélanges Louis Halphen* (Paris, 1950), pp. 589-93.

le chef-lieu, est constitué de plateaux calcaires secs et steppiques où l'élevage du mouton est la seule activité économique, coupés de vallées verdoyantes où prospèrent la vigne sur les éboulis aux pieds des versants, les céréales, les légumineuses et la prairie dans les parties les plus proches des rivières. Cette polyculture ancienne nourrissait au Moyen Age une population relativement plus abondante que celle d'aujourd'hui. Les Quercynois se groupaient dans des villages et dans quelques agglomérations plus importantes, d'âge et d'origine divers: une ancienne ville, Cahors, établie dans l'abri naturel constitué par un méandre presque entièrement fermé du Lot, devenue cité par la résidence de l'évêque;¹ des bourgs nés auprès d'un monastère important comme Figeac ou d'un château comme Gourdon, Martel, Montcuq, Cajarc et Castelnau-Montratier.

Les ressources naturelles du pays ne comprenaient que deux produits qui fussent susceptibles d'alimenter artisanat et commerce: la laine des moutons des Causses, qui est tissée par une draperie active depuis le XI^e siècle, semble-t-il, et le vin des côtes calcaires, dont la qualité paraît réputée depuis le VII^e siècle où Saint Didier, évêque de Cahors, en envoyait à son ami Paul, évêque de Verdun.² Ces vins, particulièrement renommés tout au long des siècles parmi les divers crus du vignoble gascon,³ ne pouvaient être exportés en quantités considérables que par le cours du Lot, qui les portait à la Garonne; celle-ci les acheminait vers Bordeaux, la Gironde et le cas échéant jusqu'à l'Océan. Mais, si Cahors avait l'avantage d'être située à la tête de la section navigable du cours du Lot, celui-ci ne pouvait néanmoins porter en aval de la ville que de petits bateaux: des rochers et des rapides en rendaient la navigation périlleuse pour des embarcations de quelque importance aux confins du Quercy et de l'Agenais.⁴

Ces produits, les draps et les vins, étaient deux des marchan-

¹ La plus commode étude sur l'histoire de Cahors est la notice qu'a consacrée à cette ville F. Lot, *Recherches sur la population et la superficie des cités remontant à la période gallo-romaine*, 2^{ème} partie (*Bibl. de l'Ecole Pratique des Hautes Études*, fasc. 296, Paris, 1950), pp. 188-240.

² 'de Falerno nobile vel vascula decem', *M.G.H., Epistolae Merovingici et Carolingici aevi*, éd. Arndt (Berlin, 1892), p. 209.

³ Clément Marot, Cahorsin, chanta le vin de Cahors et l'introduisit sur la table de François I^{er}.

⁴ R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle* (Paris, 1959), p. 380.

dises fondamentales du grand commerce médiéval; mais diverses régions du Bassin Aquitain les produisaient également. Ils ne semblent donc pas avoir été susceptibles, à eux seuls, du fait de leur abondance relative en Quercy, de donner à Cahors une importance internationale.

L'élément qui semble avoir favorisé l'essor de cette ville et de cette région, c'est leur situation en bordure du Massif Central, sur le premier passage facile d'Est en Ouest qui se trouve au Sud de ce Massif. Que la voie romaine de Lyon à Bordeaux passât, comme le voulait Jullian, par Saint-Rambert, Craponne, Brioude et Aurillac¹ ou, comme le retient Besnier, par Saint-Paulien et Rodez,² elle franchissait le Lot à Cahors avant de gagner Agen. Elle y croisait une route venue du littoral méditerranéen, qui, après s'être détachée de la voie Domitienne à Agde, avait franchi les Cévennes entre Lodève et Millau, d'où elle arrivait par Rodez; au-delà de Cahors, cette route poursuivait vers le Nord-Ouest, jusqu'à Saintes par Périgueux et Angoulême; peut-être un de ses prolongements atteignait-il finalement l'Océan Atlantique à Angoulins.³ D'autre part, deux routes partant de Cahors vers le Sud l'unissaient l'une à Toulouse, l'autre par la vallée de la Save à *Lugdunum Convenarum*, plus tard Saint-Bertrand-de-Comminges, au pied des Pyrénées. C'est sans doute à la multiplicité des directions procurées par ce carrefour routier, sis de surcroît au passage d'un fleuve relativement navigable en aval, que Cahors doit son importance au Haut Moyen Age: le nombre et la beauté des monuments qu'y fit construire ou réédifier Saint Didier attestent qu'elle était une ville riche et peuplée au VII^e siècle.⁴

Les circonstances démographiques, politiques et religieuses précisèrent encore ce rôle à l'époque féodale. A partir du X^e siècle, le tracé des quatre grandes routes qui conduisent à Saint-Jacques-de-Compostelle se définit peu à peu: l'une de ces routes, qui part du Puy, où s'est installé l'ancien évêque de Saint-Paulien,

¹ C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, v (Paris, 1920), p. 92, n. 3.

² 'Carte provisoire des routes gallo-romaines dressée d'après les travaux de Maurice Besnier complétés à la date de 1937', *Revue des Etudes Anciennes*, 1956, p. 291.

³ *Ibid.*, et Jullian, *op. cit.*, p. 92, n. 2.

⁴ *La vie de Saint Didier, évêque de Cahors (630-655)*, éd. R. Poupardin (Paris, 1900), pp. 17-18.

passe par Aubrac, Conques, Figeac et Marcilhac;¹ elle traverse le Lot à Cahors après avoir longé le flanc méridional de la cathédrale, où fut bientôt érigé, pour l'édification des pèlerins, un magnifique portail sculpté; puis par Moissac, Lectoure et Condom, elle gagne Aire sur l'Adour et le col de Roncevaux. Cahors se trouve donc au point où cette importante route de la Chrétienté qui va du Nord-Est au Sud-Ouest de l'Europe occidentale croise la principale route de terre qui, à travers l'isthme aquitain, unit la Méditerranée à l'Océan Atlantique. Celle-ci, qui double à cent kilomètres au Nord la voie semi-fluviale de la vallée de l'Aude et de la Garonne de Narbonne à Bordeaux par le col de Naurouze et Toulouse, prend, semble-t-il, elle aussi, plus d'importance à partir du XI^e siècle. Si les vins utilisent à peu près exclusivement la voie d'eau à cause de sa douceur et de sa souplesse, les marchandises de luxe importées d'Orient, dont la valeur est grande sous un faible volume, prennent de préférence la voie de terre, sans doute plus rapide au total; elles en supportent aisément les frais plus élevés: qu'importe que cette voie soit abrupte et, entre Lodève et Millau, franchisse les Cévennes, puisque l'on n'y utilise pas de chariots dont les cahots briseraient les épices et couperaient les soieries: on transporte ces marchandises précieuses à dos de bêtes de somme qui parcourent sans peine ces chemins difficiles où le dallage romain est depuis longtemps disjoint.

Or, au XII^e siècle, aux deux extrémités de cette route, sur la Méditerranée comme sur l'Océan Atlantique, surgissent et croissent deux villes nouvelles dont le commerce maritime fait la rapide et grande fortune: Montpellier, apparue au XI^e siècle, à cinquante kilomètres à l'Est d'Agde, et qui se relie bien vite directement à Lodève,² et la Rochelle, fondée au début du XII^e siècle par le duc d'Aquitaine.³ Cahors, par ailleurs en relations aisées par terre avec Toulouse, par eau avec Bordeaux, se trouve ainsi au carrefour des deux principales routes de terre qui relient la vallée du Rhône à la Péninsule Ibérique et le littoral méditerranéen au littoral atlantique. Si la première est surtout empruntée par les pèlerins, la seconde est une route de marchands. Grâce à

¹ *Le guide du pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle*, éd. J. Viellard (Mâcon, 1950), chap. I, p. 2; E. Lambert, 'Le livre de Saint-Jacques et les routes du pèlerinage en France', dans le recueil de ses articles intitulé *Etudes Médiévales* (Paris, 1956), i, pp. 150-51, iv, p. 6 (carte).

² A. Germain, *Histoire de la commune de Montpellier* (Montpellier, 1851), 3 vols. ³ M. Delafosse, *La Rochelle, ville océane* (La Rochelle, 1953).

elle, malgré sa situation éminemment terrienne au centre de l'isthme aquitain, Cahors peut entrer en relations avec l'Orient méditerranéen aussi bien qu'avec les pays de la Manche et de la Mer du Nord.

Une situation aussi privilégiée semble présager la fortune. Cette fortune, ce sont les hommes qui l'ont faite en mettant à profit les ressources dont ils disposaient. Des routes s'ouvraient à eux dans toutes les directions sauf vers le Nord où les hautes terres formaient barrière. Ils les ont prises résolument dès qu'au XII^e siècle, à la suite des Croisades, la circulation se ranime en Occident et que la vie de relations retrouve l'intensité de l'époque romaine. Deux autres grands chemins de Saint-Jacques croisaient la route Méditerranée-Atlantique, l'un à Périgueux, l'autre à Saintes.¹ Or, ni Saintes, vieille cité, port d'estuaire sur la Charente, que l'essor de la Rochelle semble avoir étouffée, ni Périgueux, dont les environs sont pauvres en marchandises susceptibles d'être exportées, n'ont lancé leurs fils sur les routes du monde; elles se sont bornées à voûter leurs grandes églises de files de coupoles selon le procédé, venu de Constantinople par quelque port méditerranéen, dont Cahors leur a donné l'exemple avec sa cathédrale:² l'alignement le long de la route Cahors-la Rochelle des églises à coupoles d'Aquitaine souligne bien que celle-ci constitue un axe des influences d'Orient, même si, comme il est naturel, la plupart de ces églises ont été édifiées le long de cet axe aux points les plus proches des carrières de pierres dures, nécessaires à la solidité des grandes coupoles, que la route précisément permettait d'apporter par chariots.³ La comparaison entre des villes dont la situation par rapport au réseau routier est strictement semblable souligne la vertu propre des habitants de Cahors et du Quercy: Périgourdins, Angoumoisins, Saintais ont accueilli les ateliers constructeurs de coupoles et les idées venues d'Orient qu'ils apportaient; ils n'ont nullement été portés à faire commerce avec ces pays lointains vers lesquels conduisait une des deux grandes routes qui se croisaient dans leur ville; de même, les Toulousains, dont la ville était établie dans une position

¹ E. Lambert, *op. cit.*, i, pp. 148 et 150; iv, p. 6 (carte).

² R. Rey, *La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine* (Cahors, 1925).

³ J. Hubert, 'Les routes du Moyen Age', *Les routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours* (Paris, 1959), p. 34.

homologue à celle de Cahors, au centre de la voie semi-fluviale qui unissait les deux mers, n'ont jamais été attirés par le commerce ni vers l'une ni vers l'autre: on ne les rencontre ni à Marseille, ni à Montpellier, ni à Bordeaux. Seule parmi les anciennes cités du Midi de la France, Cahors a connu un essor commercial considérable au XII^e siècle; elle a développé ses entreprises en s'appuyant sur toute sa région, parce qu'elle manquait de puissance économique à l'origine, et en participant à l'activité bouillonnante des deux villes nouvelles, qui croissaient comme des champignons aux deux extrémités méditerranéenne et atlantique de la route dont elle tenait le centre et qui la mettaient en relations avec tous les pays du monde. Les productions du Quercy et le nœud de routes constitué par Cahors permettaient de soutenir un commerce actif, mais ils ne le suscitaient assurément pas dans une ville si foncièrement continentale. Il paraît difficile de ne pas attribuer à l'esprit d'initiative de quelques marchands ou de quelques familles de marchands en rapports avec les milieux marseillais, montpellierain et rochelais l'essor imprévisible et bientôt international des activités de cette modeste ville de l'intérieur.

* * *

Il est significatif que les premiers Cahorsins et Quercyinois dont les textes révèlent la présence hors de leur ville et de leur région se trouvent en 1178 et 1179 dans les ports de la Méditerranée, à Saint-Gilles et à Marseille, en 1199 à la Rochelle sur l'Atlantique. Ce n'est pas le chemin de Saint-Jacques qui est l'axe essentiel du commerce de Cahors, mais la route des deux mers dont elle occupe le centre et aux deux extrémités de laquelle ses enfants apparaissent déjà établis, lorsque l'abondance relative des documents rend perceptible l'expansion économique du Quercy. En 1178, parmi les 135 changeurs de Saint-Gilles qui acceptent la nouvelle réglementation des consuls figurent un 'Stefanus de Caors' et aussi un 'Johannes de Peitou', peut-être venu du Poitou par Cahors;¹ en 1179, les draps de Gourdon et de Figeac figurent dans la leude de Saint-Gilles;² on les retrouve dans le traité conclu

¹ Paris, Arch. Nat. J. 304, Toulouse II, no. 16; *Layettes du Trésor des Chartes*, I (éd. Teulet), p. 288.

² E. Bligny-Bondurand, *Les coutumes de Saint-Gilles*, p. 236; J. Dossat, 'La société méridionale à la veille de la Croisade albigeoise', *Revue historique et littéraire du Languedoc*, I (1944), pp. 66-87 (p. 16 du tiré à part).

le 22 juillet 1190 entre l'évêque de Fréjus et les consuls de Gênes et renouvelé en 1204, à propos du trafic des textiles à la foire de Fréjus.¹ En 1199, la députation de la communauté de la Rochelle qui vient à Niort demander à la reine-mère Aliénor, duchesse d'Aquitaine, la concession d'une charte de commune et qui l'obtient sous la forme des Etablissements de Rouen comprend un personnage appelé Aimery de Cahors.²

Ensuite, dans les premières années du XIII^e siècle, les terriens que sont les marchands de Cahors et du Quercy n'hésitent pas, à partir des ports où conduit la grand'route, à pousser au-delà des mers qui les baignent: en 1200, ils obtiennent des privilèges en Sicile, en commun avec les marchands de Marseille, de Montpellier et de Saint-Gilles,³ voisinage qui marque leur importance; en 1205, se rencontre en Angleterre le premier Cahorsin dont la diligente patience du chanoine Albe a retrouvé la trace dans les archives.⁴

Ce n'est que plus tard, à l'occasion de la Croisade contre les Albigeois, que les documents font connaître leur activité en Languedoc. Cahors demeura foncièrement orthodoxe⁵ et c'est au service de la cause des Croisés qu'apparaissent les Cahorsins: deux marchands de Cahors, Raymond et Elie de Salvagnac ou de Salvanhic, avancent à Simon de Montfort les sommes dont il a besoin pour poursuivre l'entreprise après la première campagne victorieuse de 1209. Si la conquête du Languedoc par les Croisés reprend en 1210, c'est en partie à leur important appui que le doit Simon. Ne pouvant les rembourser, il les rémunère en nature par des dons considérables: au moment du siège de Minerve, en 1210, il leur cède les seigneuries de Pézenas, ville drapière et ville de foires, et de Tourves;⁶ en mai 1211, après la prise décisive de Lavaur, il

¹ *Liber Jurium Reipublicae Januensis (Historiae Patriae Monumenta*, vii, Turin, 1864), cols. 360-62; R. S. Lopez, *Studi sull'economia genovese nel medio evo*, ii (*Le origini dell'arte della lana*, Turin, 1936) p. 76; H. Laurent, *La draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens* (Paris, 1935), p. 69, n. 1.

² A. Richard, *Histoire des comtes de Poitou* (Paris, 1903), ii, p. 340.

³ R. Pernoud, *Histoire du commerce de Marseille*, i (Paris, 1949), p. 205.

⁴ E. Albe, 'Les marchands de Cahors à Londres au XIII^e siècle', *Bulletin de la Société des Etudes du département du Lot*, 1908, pp. 31-55.

⁵ Ph. Wolff, 'Cahors et le catharisme', *Bulletin de la Société des Etudes du département du Lot*, 1959, pp. 51-62.

⁶ C. Devic et J. J. Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, viii, col. 604.

remet à Raymond de Salvagnac tout le butin pris dans la ville.¹ Raymond de Salvagnac accompagnait Simon de Montfort: il se trouvait auprès de lui au siège de Toulouse, en 1211; le 12 mars 1212, à Carcassonne, en présence et avec le conseil de tous ses amis et alliés, Simon lui confirme solennellement tous les dons qu'il lui a faits, à lui et à son frère.² Il ne pouvait marquer plus nettement l'importance de leur intervention. Raymond et Elie de Salvagnac étaient évidemment, dès avant 1209, de très riches marchands. Il est symptomatique de constater qu'ils étaient établis à Montpellier, dont Raymond était bourgeois et fut consul dès 1206.³

C'est par Toulouse et le col du Somport que les Cahorsins dans la deuxième décennie du XIII^e siècle gagnent probablement l'Aragon: un Pierre de Cahors participe à l'administration municipale de Lérida vers 1213; l'on rencontre dans les mêmes années un Bernard de Cahors à Tudela, un Barthélemy de Cahors à Calatayud.⁴ Quant au P. de Cahors qui apparaît à Salamanque, nul doute qu'il ne soit venu en Castille par le chemin de Saint-Jacques qui traversait sa ville. Si l'activité de ces derniers personnages n'est pas connue, la plupart des Cahorsins qui viennent d'être cités sont des commerçants, qui pratiquent éventuellement et parfois principalement le change des monnaies et qui, avec les revenus acquis dans le commerce, consentent des prêts à des particuliers ou à de grands personnages. Ils mènent leur action à partir de la grande route diagonale Montpellier-la Rochelle dont Cahors est le centre: les uns sont tournés vers la Provence, l'Italie, la Sicile, le Levant où les Croisades d'Orient fournissent de grandes occasions de profit aux marchands pisans, génois, marseillais, montpelliérains et narbonnais qu'ils cherchent à imiter, bien qu'ils soient, comme les Florentins et les Siennois, des

¹ 'A Raymond de Salvanhac, riche marchand natif de Cahors, riche, opulent bourgeois, le comte de Montfort dut livrer tout cet immense butin; car c'était lui qui pourvoyait à l'entretien de la Croisade et qui lui prêtait l'argent nécessaire. En paiement, il reçut des étoffes, le vin et le froment: tout le butin de Lavour lui fut remis' (Guillaume de Tudèle, *La Chanson de la Croisade Albigeoise*, 1 (Paris, 1931), pp. 174-75 et notes).

² A. Molinier, 'Catalogue des Actes de Simon de Montfort', no. 49, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, xxxix (1873), p. 460.

³ Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, 1, p. 378.

⁴ Lladonosa Pujol, 'Marchands toulousains à Lérida aux XII^e et XIII^e siècles', *Annales du Midi*, lxxviii (1956), p. 226.

gens de l'intérieur; les autres, à partir de la Rochelle, ont gagné l'Angleterre, où, arrivant avant que les marchands italiens ne se soient solidement implantés, ils trouvent, surtout s'ils sont bourgeois de la Rochelle, ville du duché d'Aquitaine, la possibilité de mener de fructueuses affaires. Il n'y a rien, dans cette activité que nous ne faisons qu'entrevoir, qui semble les distinguer des hommes d'affaires des villes toscanes. Les Cahorsins financent même dès 1210 une guerre pontificale, ce que ne feront les Guelfes florentins contre les Hohenstaufen qu'en 1265.

A partir de la deuxième décennie du XIII^e siècle, les marchands de Cahors et du Quercy sont établis dans tous les centres qui demeurèrent pendant tout ce siècle les principales bases de leurs activités.

Depuis les deux grands ports de la Méditerranée, Marseille et Montpellier, ils cherchent à développer leurs affaires vers l'Italie et l'Orient. Leurs ambitions sont si nettes que Gênes cherche à les refréner: dans la trêve, puis dans le traité de paix qu'elle conclut avec Marseille en 1203 et 1211, elle fait promettre aux Marseillais de n'admettre sur leurs navires, notamment pour commercer avec les Sarrasins, aucun homme originaire de Bourgogne, de France, de Lombardie, de Cahors ou de Figeac.¹ Les Cahorsins souffraient là du lourd handicap des habitants de l'intérieur des terres, qui ne disposent pas de bateaux pour pouvoir accéder directement aux sources orientales des épices et des étoffes de luxe. Ils n'en pénètrent pas moins, et le plus souvent à partir de Marseille, sur les grandes places du commerce méditerranéen: un Ratier de Cahors procure à Gênes en 1213 un change sur Milan à un Champenois nommé Jean de Chalons;² en 1256, Arnaud Efforsieu de Cahors dépensait à Acre des sommes considérables pour y maintenir les positions des Marseillais en face de la concurrence montpelliéraine.³ Et, pendant tout le siècle, une famille d'origine rouergate, la famille de Conques, qui avait fait à Figeac la première étape de sa fortune, s'établit simultanément à

¹ Pernoud, *op. cit.*, I, pp. 187 et 191. On notera la juxtaposition des deux noms Lombardie et Cahors dans un texte où il n'est manifestement question que de commerce.

² R. Doehaerd, *Les relations commerciales entre Gênes, la Belgique et l'Outremont aux XIII^e et XIV^e siècles*, I (Bruxelles, 1941), p. 147.

³ Pernoud, *op. cit.*, I, p. 216. Cf. aussi G. Lesage, *Marseille angevine* (Paris, 1950), p. 56.

Montpellier et à Marseille, où elle occupe les premières situations.¹ Raymond de Conques est consul de Montpellier en 1233, consul de Montpellier à Acre en 1236. Bernard de Conques de Figeac, son cousin, fixé à Marseille, est, à partir de 1226, l'associé du plus grand homme d'affaires marseillais du XIII^e siècle, Bernard de Manduel. A la mort de celui-ci, en 1237, c'est Bernard de Conques qui est chargé de liquider sa succession. Il devient citoyen de Marseille en 1238 et achète de nombreux immeubles. Il restait en relations avec Figeac et s'associait parfois pour faire des affaires aux foires de Champagne avec un autre Figeacois, Guillaume Faure de Figeac. Sa grosse fortune semble être passée à un de ses parents, Hugues de Conques. Celui-ci est armateur: il arme des galères pour Charles d'Anjou, au service duquel il met son talent et sa fortune; il fait carrière dans la flotte de Charles d'Anjou, qui lui donne un important commandement, l'annoblit et lui concède des terres en Italie après la conquête de Naples. En moins d'un siècle les Conques, partis de Figeac, ont parcouru toute la trajectoire sociale habituelle des hommes d'affaires du Moyen Age: le commerce par voie de terre, l'armement, la banque, au service des particuliers, puis des rois, l'annoblissement, la possession de biens fonds et, pour finir, l'exercice d'une haute charge d'officier royal. Un cursus parallèle, mais tronqué, a été suivi par une autre famille de Figeac, les Cruzols, qui, établis à Montpellier en 1248, font une brillante fortune dans le commerce, mais connaissent la déconfiture totale en 1295.²

A la Rochelle, à l'autre extrémité de la route qui passait par Cahors, les affaires des Cahorsins ne prospéraient pas moins. Lorsque les habitants de la Rochelle jurèrent fidélité à Louis VIII qui venait de s'emparer de la ville, en 1224, quatre Cahorsins figurent à côté d'Aimery de Cahors, qui y joue depuis vingt-cinq ans un rôle important, sur la liste de ces habitants qui nous a été conservée.³ Leur groupe de cinq est, à cette date, le groupe le plus important d'habitants de la Rochelle originaires d'une autre ville,

¹ J. Combes, 'Une famille de négociants quercynois à Montpellier et à Marseille au XIII^e siècle', *Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, XXVII^e-XXVIII^e congrès* (Perpignan, Saint-Gilles, 1953-54), pp. 57-59.

² *Ibid.*, pp. 59-67.

³ Ce sont Savary, Guilhem, Robert et Benoît de Cahors. Peut-être y a-t-il deux homonymes portant le nom de Guilhem qui est répété dans la liste publiée par A. Bardonnnet, 'Le serment de fidélité des habitants de la Rochelle en 1224', *Archives historiques du Poitou*, xx (1889), pp. 233-61.

à l'exception de ceux qui viennent de Tours et de Bourges. D'autres apparaissent tout au long du siècle dans les documents si dispersés qui concernent la Rochelle: l'un de ceux qui habitaient déjà la Rochelle en 1224, Savary de Cahors, en est nommé maire par le sénéchal d'Alphonse de Poitiers,¹ qu'il s'est peut-être rendu favorable par un don, en avril 1251;² trois autres Cahorsins demeurant à la Rochelle prêtent 140 livres tournois à Philippe le Bel au moment de la campagne de Guyenne, en 1295.³ A la marchandise et à la banque ils ajoutent des activités connexes comme celle de monnayeurs dans laquelle ils semblent avoir excellé: ne frappaient-ils pas naturellement la monnaie des évêques de Cahors, seigneurs de leur ville, qui courait non seulement dans tout le Quercy, mais encore dans une partie du Rouergue et même à Toulouse?⁴ A Millau, sur la route de Montpellier, elle avait même seule cours avant qu'Alphonse de Poitiers, étonné, n'ordonnât qu'on y reçût également sa monnaie et celle des rois de France. Et, s'avisant sans doute de l'expérience monétaire des Cahorsins, Alphonse de Poitiers en adjoignit deux, Jean de Martel, bourgeois lui aussi de la Rochelle, et Pierre d'Iaus de Cahors, bourgeois de Brioude ou de la Rochelle, selon les textes, aux trois frères de Pontlevoy, Tourangeaux, pour frapper ses monnaies dans le principal des hôtels des monnaies du comté de Poitiers, Montreuil-Bonnin, en 1267.⁵ Quelques années plus tôt, en 1263, Saint Louis avait confié la direction de son hôtel des monnaies de Saint-Antonin en Quercy à Arnaud Truel de Cahors et à Pierre Vital de Martel.⁶ Et, naturellement, les officiers du roi de France en Languedoc trouvent, après 1271, la possibilité d'emprunter les sommes dont ils ont besoin chez des Cahorsins, dont les comptes de 1286-1296 ne spécifient pas s'ils étaient établis à Toulouse ou demeuraient à Cahors.⁷

¹ Amos Barbot, 'Histoire de la Rochelle', *Archives historiques de Saintonge et d'Aunis*, xiv (1886).

² Savary de Cahors avait donné 50 livres au sénéchal de Poitou pour être nommé maire de la Rochelle selon les *Enquêtes administratives d'Alphonse de Poitiers*, éd. Fournier-Guébin (Paris, 1959), p. 30.

³ *Comptes royaux (1285-1314)*, éd. R. Fawtier (*Recueil des Historiens de la France, Documents Financiers*, 3 vols., Paris, 1953-56), nos. 18780 et 18810.

⁴ Y. Dossat, *Les crises de l'Inquisition toulousaine au XIII^e siècle (1233-1273)* (Paris, 1959), pp. 92-93.

⁵ E. Boutaric, *Saint Louis et Alphonse de Poitiers* (Paris, 1870), pp. 204-14.

⁶ *Ibid.*, p. 214. ⁷ Fawtier, *Comptes royaux* . . . , nos. 9960, 10068-69, 15499.

Bordeaux, rivale de la Rochelle, était demeurée sous l'autorité du roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine. C'est vers elle que portait naturellement le cours du Lot qui arrosait Cahors. Il est normal que ce soit comme marchands de vins, exportant par cette voie d'eau les excellents produits du vignoble de Cahors, que les Cahorsins y apparaissent pour la première fois en 1225, date à laquelle Henri III les prend sous sa protection.¹ Cette date est doublement significative. Suivant d'un an celle de la perte de la Rochelle et du Poitou par le roi d'Angleterre, elle manifeste que les Anglais ont immédiatement cessé de s'approvisionner en vins dans le vignoble d'Aunis dont la Rochelle était le débouché: ils demandent désormais leur ravitaillement au vignoble gascon, qui comprend, outre le bas pays soumis au roi d'Angleterre, le haut pays dans lequel se trouve Cahors, soumis au roi de France, mais dont les vins transitent aussi nécessairement par Bordeaux. D'autre part, la première mention de Cahorsins à Bordeaux est postérieure de vingt-six ans à la première attestation de leur présence à la Rochelle: ce rapprochement tendrait à prouver qu'ils se sont hâtés, dès le début de leur essor, de porter par la voie directe de terre les épices et les produits de luxe qui leur arrivaient de Montpellier ou de Marseille. Tout se passe comme si les deux voies qui conduisaient de Cahors à l'Atlantique étaient spécialisées dans deux commerces différents: par la voie de terre, vers la Rochelle, plus chère, mais plus courte et plus rapide, à dos de bêtes de somme, les épices et les produits de valeur; par la voie d'eau, vers Bordeaux, les vins, dont c'était le seul mode possible de transport par quantités importantes. Dans les deux cas, les transporteurs pouvaient rapporter au retour des sels provenant des marais salants de l'Océan.

Tout le siècle est ponctué, surtout aux périodes de crises politiques et militaires, de saufs-conduits et de lettres de protection accordés par le roi d'Angleterre à des marchands de Cahors, sujets du roi de France, pour leur permettre d'apporter leurs marchandises jusqu'à Bordeaux.² Leurs possibilités financières apparaissent telles d'ailleurs que le roi n'hésite pas à leur affermer la perception de certaines redevances et à leur emprunter de

¹ *C[alendar of] P[atent] R[olls] 1216-1225*, p. 528.

² Ainsi sont protégés lors de la période de tension de 1242 Arnaud Poujade, les frères Guilhem Bernard et Galbert del Mouly, Guilhem et Gérard de Jean: *Rôles Gascons*, i (éd. Francisque-Michel, Paris, 1885), no. 391.

l'argent. Les termes du contrat conclu entre Jean de Grilly, sénéchal de Gascogne, et une société de marchands de Cahors, les frères Guilhem, Guibert et Pierre du Port, Jacques Dondedieu, Guilhem de Jean et consorts, à qui il afferme pour 15.000 livres de nouvelle monnaie bordelaise la grande coutume de Bordeaux, l'issac et la coutume de Royan du 14 Février 1267 au 12 Février 1268, sont significatifs: le sénéchal s'engage à ne pas les contraindre à prêter de l'argent au roi d'Angleterre, à la reine et au prince Edouard.¹ Faut-il en conclure aussi bien que, obligés de s'unir à plusieurs pour rassembler cette somme, les marchands de Cahors ne sont pas assez riches pour pouvoir faire en même temps des prêts au roi d'Angleterre? Il est évident qu'ils ne veulent pas déplaire au roi pour conserver leurs privilèges commerciaux. Guilhem de Jean réafferma d'ailleurs en 1280 et 1289 la perception de la grande coutume de Bordeaux.² Et cela n'empêche pas le roi d'emprunter dans les mêmes années à la société dirigée par son parent, Jacques de Jean, la grosse somme de 200 marcs de sterlings.³

Simultanément, les marchands cahorsins obtenaient du roi, aux mains duquel le traité d'Amiens avait fait revenir l'Agenais en 1279, la régularisation à frais communs du cours du Lot, afin de pouvoir expédier leurs vins par gros bateaux de Cahors à Bordeaux: la convention conclue le 18 Juin 1285 entre Edouard I^{er}, l'abbé de Saint-Maurin d'Agen, l'évêque et les consuls de Cahors, spécifiait que cette régularisation serait faite dans toute la traversée par le Lot des diocèses de Cahors et d'Agen, depuis l'amont de Cahors jusqu'au confluent de la rivière avec la Garonne.⁴ Faute de connaître la quantité des vins de Cahors expédiés vers Bordeaux avant 1285, nous ne pouvons pas savoir si les expéditions s'accrurent sensiblement après les travaux; ceux-ci

¹ P.R.O., Chancery Miscellanea, 25/1/2; confirmation, le 10 janvier 1267: *C.P.R. 1266-1272*, p. 24.

² *The Gascon Calendar of 1322*, éd. G. P. Cuttino (*Camden third series*, lxx), nos. 758-99.

³ *Rôles Gascons*, ii (éd. Ch. Bémont, Paris, 1900), no. 819.

⁴ *Ibid.*, no. 920. Les ingénieurs cahorsins devaient être capables de diriger ces travaux de régularisation du lit du Lot: treize ans plus tard, en 1298, c'est un ingénieur de Cahors, Bernard Tichender ou Teyssandier, qui est chargé de reconstruire le pont d'Agen sur la Garonne: L. Lacroix, 'Le prix de construction d'un pont sur la Garonne à Agen au XIII^e siècle', *Revue de l'Agenais*, 1880, pp. 356-58.

furent d'ailleurs repris plusieurs fois à la fin du siècle. En tout cas, en 1303-1304, les comptes de la grande coutume de Bordeaux révèlent que 1.130 tonneaux de 900 litres de vin de Cahors furent exportés par Bordeaux. Ce chiffre place Cahors en dixième position sur la liste des villes productrices du haut pays qui exportaient leurs vins par Bordeaux: en 1303-1304, la quantité totale des vins du haut pays exportés s'éleva à 44.871 tonneaux. Viennent avant Cahors les villes d'Agen, Port-Sainte-Marie, Marmande et Moissac sur la Garonne, Montauban et Rabastens sur le Tarn, Villeneuve-sur-Lot et Penne sur le Lot, Condom sur la Baïse.¹

Si quelques Cahorsins avaient sans doute déjà visité l'Angleterre à partir de la Rochelle avant la conquête du Poitou par le roi de France,² c'est surtout en partant de Bordeaux qu'ils le firent après 1225.³ Ils se rendent en Angleterre avec leurs vins et ils s'efforcent de les y vendre.⁴ Ils se consacrent à ce commerce pendant tout le XIII^e siècle. Mais là ne se borne pas leur action: ils participent au commerce d'exportation des laines anglaises⁵ et leurs ressources les mettent en situation d'affermir certaines recettes royales, comme ils le faisaient dans le duché d'Aquitaine, et de prêter bon gré mal gré au roi, aux princes et aux seigneurs. Ces activités sont tout à fait semblables à celles des marchands italiens venus par la Flandre, qui importent, eux, non pas des vins, mais des produits d'Orient et des épices; mais il n'est pas possible

¹ Données résultant du mémoire principal de diplôme d'études supérieures présenté à la Faculté des Lettres de Paris par Mademoiselle Nicole Pietri en 1958.

² La cession par Louis VIII à l'église de Cantorbéry, au lendemain de la soumission de la Rochelle (1224), de l'hommage et du service d'Aimery de Cahors, bourgeois de la Rochelle, et de ses héritiers est sans doute la preuve de voyages antérieurs de ce personnage important en Angleterre (Ch. Petit-Dutaillis, *Catalogue des actes de Louis VIII*, Paris, 1894, no. 147). Après avoir contribué à obtenir d'Aliénor la concession d'une chartre de commune à la Rochelle, Aimery de Cahors a sans doute favorisé la soumission de la Rochelle à Louis VIII: il retire de cette attitude, avec l'exemption pour lui et ses héritiers de toute coutume sur les terres du roi de France et la reconnaissance de ses liens avec l'Angleterre, une situation à coup sûr privilégiée pour le commerce auquel il devait se livrer. ³ *Supra*, p. 54.

⁴ On trouvera un relevé des importations de vins faites par les Cahorsins en Angleterre dans Ph. Wolff, 'Le problème des Cahorsins', *Annales du Midi*, lxii (1950), pp. 232-33 et notes.

⁵ *Ibid.*, pp. 233-34: relevé des licences d'exportation de laines concédées aux Cahorsins par le roi d'Angleterre.

d'en comparer l'importance. Biens qu'ils fussent sujets du roi de France et non pas du roi d'Angleterre comme duc d'Aquitaine, les marchands de Cahors furent aussi bien accueillis en Angleterre que leurs concurrents italiens et utilisés, au même titre que ceux-ci, pour les besoins financiers de la monarchie. De 1250 à 1275 environ, où ils sont fort nombreux dans le royaume insulaire, leur place y semble aussi grande que celle des Florentins, des Siennois ou des Lucquois: en 1245, le trésorier d'Henri III s'efforce d'obtenir six mille marcs des marchands de Sienne, de Cahors, de Florence et d'ailleurs résidant dans le royaume;¹ l'ordre même de l'énumération révèle quelque incertitude géographique chez le rédacteur, mais le fait que Cahors soit seule nommée avec Sienne et Florence laisse entendre que la puissance de ses hommes d'affaires égalait en Angleterre celle des hommes d'affaires de chacune des deux grandes villes toscanes de l'intérieur des terres; on comprend alors la confusion des termes génériques 'lombards', 'cahorsins' appliqués aux uns et aux autres, et dont l'usage s'accroît au fur et à mesure qu'ils consentent des prêts de plus en plus nombreux aux grands et aux bourgeois. Mathieu Paris exprime avec plus de force que quiconque la xénophobie et la haine de leurs débiteurs dans la phrase célèbre où il les qualifie de véritable peste parce qu'ils font l'usure; mais les termes mêmes qu'il emploie soulignent involontairement qu'ils s'adonnaient d'abord au commerce.² C'est ce que confirme l'ampleur des importations de vins et des exportations de laines effectuées par les Cahorsins. Lorsqu'en 1271 et en 1274 Henri III, puis Edouard I^{er} concèdent des licences d'exportation pour des laines qui ne doivent pas passer par la Flandre, afin de contraindre le comte de Flandre à céder dans le conflit qui l'oppose au roi d'Angleterre, c'est un Cahorsin, Pierre Béraud, qui obtient la plus importante: elle vaut pour 1690 sacs, alors que les licences concédées aux compagnies toscanes ne dépassent pas un montant de 450 sacs et qu'une société parisienne en enlève 800.³

Les frères Béraud, Pierre et Guilhem, constituent d'ailleurs la

¹ Denholm-Young, *op. cit.*, p. 42.

² 'Horum etiam pestis abominanda adeo invaluit ut vix esset aliquis qui retibus illorum jam non illaquearetur. Circumveniebant enim in necessitatibus indigentes usuram sub specie negotiationis palliantes etc.' (*A.D.* 1235), cité par Du Cange, *s.v.* 'Caorcini'.

³ Wolff, 'Le problème des Cahorsins', p. 234.

plus puissante société cahorsine établie en Angleterre dans ce troisième quart du XIII^e siècle: importateurs de vins, exportateurs de laines, fermiers de recettes royales, prêteurs envers le roi et le prince Edouard, ils concurrencent avec succès les compagnies toscanes dont ils ont toutes les activités.¹ Et, tout comme les hommes d'affaires florentins ou siennois, ils pensent à terminer leurs jours dans leur ville natale et à gagner le ciel par les fondations pieuses qu'ils y font: Arnaud Béraud achète un enclos pour établir le couvent des Frères Prêcheurs de Cahors et il en fait construire l'église, manifestant ainsi à la fois la richesse, la piété et l'orthodoxie de sa famille.²

A partir du dernier quart du XIII^e siècle, le rôle des Cahorsins décline en Angleterre; Florentins, Siennois et Lucquois prennent nettement le pas sur eux. C'est pourtant à cette période que se place la plus belle réussite d'un homme d'affaires cahorsin en Angleterre, celle de Guilhem Servat dont F. Arens a retracé si précisément la carrière.³ Né au milieu du siècle, il arrive à Londres vers 1270 comme associé d'un autre Cahorsin, Arnaud Griffin. En 1281, associé avec d'autres marchands de Cahors, il vend des étoffes de soie à un tailleur et prête de l'argent à l'Echiquier au moment de la guerre d'Edouard I^{er} contre les princes gallois; en 1285, il multiplie les prêts aux grands personnages ecclésiastiques et laïcs; en 1290, il se rend en Norvège, en liaison avec les officiers d'Edouard I^{er} pour régler les emprunts que doit faire le roi de ce pays à l'occasion du mariage projeté entre sa fille Marguerite de Norvège et le prince Edouard; en 1291, il recouvre les créances qu'il avait sur le monastère cistercien de Pipperwell en s'assurant le monopole des excellentes laines de ses troupeaux; à partir de 1294, il devient le conseiller financier de l'évêque de Durham, à qui il fournit par ailleurs du vin et du sucre pour son hôtel. Comme il est depuis 1286 bourgeois de Londres, sa richesse et son rôle de grand importateur de vins le font élire échevin par le quartier de Wallbrook de 1309 à 1317; en 1313, il est désigné pour siéger au Parlement. Cette participation

¹ Sur les Béraud, cf. Wolff, *ibid.*, pp. 232-34; Denholm-Young, *op. cit.*, p. 42; *C.P.R.* 1256-1268, pp. 263-83 et *passim*.

² J. Daynard, *Le Vieux Cahors*, pp. 105-06.

³ F. Arens, 'Wilhelm Servat von Cahors als Kaufmann zu London (1273-1320)', *Vierteljahrsschrift für Sozial und Wirtschaftsgeschichte*, xi (1913), pp. 477-514.

à la vie administrative et politique de Londres et de l'Angleterre n'interrompt pas ses activités commerciales et financières: il prête et emprunte à tous, il arme un navire de part à demi avec les Bardi de Florence en 1300, il importe de France un bateau entier d'épices pour les besoins de la Cour en 1303; de 1305 à 1315, il continue à importer des vins et à affermer la recette de diverses taxes en Angleterre et en Aquitaine. Fournisseur et banquier de la Cour, il sert aussi de banquier à des clercs qui se rendent à la Curie romaine ou veulent y acquitter les impôts qu'ils doivent à la Chambre Apostolique. Il est un des principaux techniciens des finances sous le règne d'Edouard II. Depuis 1305, il menait la vie large du patricien qu'il était devenu: il avait obtenu l'autorisation d'ériger une tour sur sa maison et de la couvrir d'étain. Lorsqu'il meurt en 1320, Guilhem Servat est un des hommes les plus riches et les plus puissants de Londres. Arens conclut fort justement qu'il n'est pas prêteur d'argent par profession, mais qu'il ne refuse aucune des occasions qui se présentent à lui de faire un profit: il est avant tout marchand de vins, de soieries, d'épices et de draps qu'il importe et de laines qu'il exporte: mais il est capable, le cas échéant, d'affréter ou d'armer des bateaux; et il est en même temps agent financier, chargé de missions par le roi, garant des emprunts de celui-ci et son banquier. Son rayon d'action s'étend de la Provence et de l'Aquitaine à la Norvège. Il a exactement les mêmes activités que les hommes d'affaires italiens et, comme certains d'entre eux, tels les Lucquois à Paris au XIV^e siècle, il s'acclimate dans le pays où il vit et travaille: il épouse une Anglaise, devient bourgeois de Londres, fait souche d'Anglais. Mais cette activité multiforme est l'expression poussée à son apogée par un homme particulièrement entreprenant et heureux, d'un milieu économique actif qui a développé ses relations avec l'Angleterre depuis près d'un siècle au moins lorsqu'il y arriva.

Est-ce par la Rochelle, est-ce par Limoges vers laquelle s'ouvre à partir de Cahors une route de plus en plus fréquentée au XIII^e siècle, est-ce par les vallées du Rhône et de la Saône où cependant l'érudition ne les a guère encore rencontrés, que les hommes d'affaires de Cahors ont gagné les foires de Champagne? Nous ne le savons pas. Mais le fait est qu'en 1216 des changeurs de Cahors se trouvaient déjà à Troyes.¹ Leur présence, ainsi que

¹ F. Bourquelot, *Etudes sur les foires de Champagne* (Paris, 1865), p. 150.

celle d'autres Quercynois,¹ comme prêteurs et financiers plus que comme marchands, y est attestée fréquemment désormais: ils prêtent à des particuliers, à la commune de Provins, tel Jacques de Jean, au comte de Champagne.² L'un d'eux, Galhard de Lart, afferme la frappe des monnaies de celui-ci dans ses hôtels des monnaies de Provins, Troyes et Meaux en 1224,³ dès 1219, la comtesse lui avait concédé ainsi qu'à Bertrand de Jean deux maisons à Provins.⁴ Et comme en Angleterre, certains d'entre eux font des fortunes brillantes: ici le plus remarquable est un marchand de Montcuq qui, arrivé à Troyes dans les premières années du XIII^e siècle et y ayant épousé la fille d'un riche bourgeois, acquiert de grandes propriétés et devient chambellan du comte de Champagne et maire de Troyes à trois reprises.⁵ Bernard de Montcuq, à la différence de Guilhem Servat, est un homme d'affaires qui devient exclusivement fonctionnaire, destinée si fréquente en France.

De la Rochelle, d'Angleterre ou de Champagne, les Cahorsins sont conduits vers la Flandre par le mouvement même des échanges. On les y rencontre dès 1230 où le pape Grégoire IX demande à l'évêque de Tournai de poursuivre les Cahorsins qui pratiquent le prêt usuraire à Ypres.⁶ Une lettre de la comtesse Marguerite de Flandre révèle leur présence à la foire de Lille avant 1267 où, comme les marchands de Castille, de Portugal, d'Aragon, de Navarre, de Gascogne et de Catalogne, les 'marchands de Caersins' venaient vendre des laines et acheter des draps qu'ils exportaient ensuite par Bruges.⁷ Ils adressent en 1282 une requête au comte pour que le poids de Bruges soit muni d'une balance à plateaux et de poids fixes.⁸ Le fait que dans ces textes les marchands

¹ Sur la présence de Figeacois aux foires de Champagne, cf. L. d'Alauzier, 'Les Figeacois et le grand commerce jusqu'en 1350', *Bulletin de la Société des Etudes du département du Lot*, 1954, pp. 223-34, et 'Consuls de Cajarc et foires de Champagne', *Annales du Midi*, lxxiii (1951), pp. 79-80.

² Sur toutes leurs activités, cf. Bourquelot, *op. cit.*, pp. 150-53.

³ *Ibid.*, p. 152.

⁴ *Layettes du Trésor des Chartes*, ii, p. 494, no. 1376.

⁵ E. Chapin, *Etudes sur les villes de foires de Champagne* (Paris, 1937), pp. 120-21, 124, 156.

⁶ *Lettres de Grégoire IX*, éd. L. Auvray (Paris, 1896), no. 392.

⁷ Cette lettre a été publiée par J. Finot, *Les relations commerciales et maritimes entre la Flandre et l'Espagne au Moyen Age* (Paris, 1899), pièce no. 1, pp. 315-16.

⁸ *Ibid.*, pp. 24-29.

de Cahors soient énumérés avec ceux des pays de la Péninsule Ibérique et ceux de Gascogne laisse entendre qu'ils venaient sans doute à Bruges, surtout par mer, de la Rochelle.

Enfin, à la fin du XIII^e siècle, ils apparaissent à Paris, où les fils de Raymond de Salvagnac, entrés dans les ordres, occupaient d'importants bénéfices ecclésiastiques; mais ils y sont très peu nombreux en comparaison des hommes d'affaires toscans et des personnages qualifiés de 'lombards'. Le Livre de la taille de 1292¹ mentionne sur la paroisse Saint-Gervais un Jehan Caoursin, dont le sergent qui le suit sur la liste doit être le commis, et, sur la paroisse Saint-Jacques, un Hugues et un Huguet de Caours et surtout, dans la grande rue Saint-Jacques, un Estienne de Caours, dont la cote (24 livres parisis) égale celle des représentants de certaines compagnies toscanes; dans le Livre de la taille de 1313² Etienne de Cahors est désigné comme hôtelier, profession toute proche de la marchandise et de la banque, et paie la somme toujours considérable de 19 livres 10 s. parisis. A côté de lui ne figure, à cette date, qu'un Bernard de Caours associé à Guillaume de Belines, dont les cotes, 6 et 9 livres parisis, sont parmi les plus élevées de la paroisse Saint-Eustache. Quelques années plus tard, Guy de Cahors dirige la frappe de la monnaie d'or sous Philippe le Long.³

Ainsi, au cours du XIII^e siècle, les marchands de Cahors et du Quercy ont tissé à partir de leur ville et de leur pays un filet d'activités qui s'entre-croisent aux noeuds principaux du commerce occidental: Montpellier et Marseille au Sud-Est avec des prolongements vers l'Italie et l'Orient latin, les foires de Champagne et Bruges au Nord-Est, Londres et l'Angleterre au Nord, la Rochelle et Bordeaux à l'Ouest, la Castille et l'Aragon au Sud;⁴

¹ H. Géraud, *Paris sous Philippe le Bel d'après... le rôle de la taille imposée sur les habitants de Paris en 1292* (Paris, 1837), pp. 95-104, 105.

² *Le livre de la taille de Paris, l'an de grâce 1313*, éd. K. Michaelsson (Göteborg, 1951), pp. 54 et 134.

³ *Comptes de l'Argenterie des rois de France*, éd. Douët d'Arcq (Paris, 1851), p. 5.

⁴ Guiral Trapas, marchand de Castelnau-Montratier, répartit avant de mourir en 1283 ses legs pieux entre des établissements religieux sis à Londres, Gloucester, Southampton, Cantorbéry, Salisbury, Stamford, d'une part, à Burgos, Palencia, Tolède et Santander, de l'autre, villes qu'il avait évidemment visitées au cours de ses voyages d'affaires ou avec lesquelles il était en relations; cf. E. Albe, 'Guiral Trapas, marchand de Montratier', *Bulletin*

aucune place de commerce importante ne leur est étrangère, puisqu'ils pénètrent même à Paris à la fin du XIII^e siècle. Sur ces places, comme les hommes d'affaires toscans, ils exercent toutes les activités susceptibles de donner des profits: commerce des vins, des laines, des draps, des épices, change, monnayage des espèces, prêts à des particuliers, à des villes et aux rois, parfois gagés sur des revenus d'impôts dont la ferme leur est concédée, parfois garantis par des immeubles ou des objets mobiliers, armement même de vaisseaux le cas échéant. Certains d'entre eux édifient des fortunes considérables. Et plusieurs de ces heureux commerçants consacrent une part de leurs richesses à la fondation ou au développement de couvents destinés aux Ordres Mendicants, dont ils attendent une aide efficace pour leur salut, ou à la construction d'édifices utiles à l'embellissement et au mieux-être de leur ville, tels l'Hôtel de Ville de Figeac, le pont dit 'des usuriers' à Cahors, commencé en 1251, et les trois ponts de Figeac sur le Célé. Rien, sinon l'ampleur réduite de leurs moyens, ne les distingue des hommes d'affaires siennois et florentins contemporains.

* * *

Et cependant, au moment où Guilhem Servat mourut à Londres à l'apogée de sa fortune, où Guy de Cahors frappe à Paris la monnaie d'or de Philippe V, où Guillaume Bonnes Mains de Figeac entreprend vers Alexandrie à partir de Barcelone et d'Aigues Mortes un voyage commercial, qui, avant de tourner à la catastrophe, manifeste l'esprit d'entreprise des Quercynois,¹ où Bernard de Favas venu de Gourdon crée à Marseille un commerce de draps destiné à être l'un des principaux de la place,² où les bourgeois de Cahors résidant à Limoges organisent des représentations du jeu de Saint Martin,³ le déclin a déjà commencé: partout les Cahorsins cèdent la place aux Florentins, aux Siennois

de la Société des Etudes du département du Lot, 1911, pp. 213-21. D'autre part, Guillaume Bonnes Mains de Figeac prend Barcelone pour base de ses entreprises maritimes; *cf. infra*, p. 62.

¹ L. d'Alauzier, *op. cit.*, pp. 230-31; *cf.* aussi R. Cazelles, 'Lettres closes, lettres "de par le roy" de Philippe de Valois', *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1956-1957* (Paris, 1958), p. 120.

² L. Baratier, *Histoire du commerce de Marseille*, II (Paris, 1951), p. 85 et note, et p. 875.

³ En 1290 et 1302, selon L. Petit de Julleville, *Histoire du théâtre en France. Les mystères* (Paris, 188c), I, p. 185, n. 2; II, pp. 2 et 631.

et aux Lucquois, dont ils étaient les rivaux parfois heureux jusqu'aux environs de 1280. Tout se passe comme si quelques individualités seulement conservaient un rôle important: le Quercy ne lance plus vers les quatre coins de l'Occident des groupes d'hommes entreprenants, avides d'y exercer le commerce et la banque. Ce ne sont plus des Cahorsins, mais des Florentins et des Lucquois qui servent de conseillers financiers, de banquiers et de prêteurs au roi d'Angleterre;¹ des Florentins et des Génois afferment désormais la perception de la grande coutume de Bordeaux et les principaux d'entre eux sont nommés connétables de Bordeaux et sénéchaux d'Aquitaine par le roi d'Angleterre;² aux portes mêmes de leur ville, les Cahorsins ont perdu leur puissance. Et à Londres, à Bruges, voire à Paris, le prêt sur gages qui n'était jusque là qu'une de leurs activités parmi beaucoup tend à devenir la principale, sinon parfois l'unique. Lorsque le roi de France, Saint Louis en 1269,³ Philippe III en 1274, expulsaient du royaume Cahorsins, Lombards et autres étrangers qui prêtaient à usure, il précisait que son ordonnance ne visait pas ceux qui s'adonnaient normalement au commerce, reconnaissant par là-même que c'était le cas de beaucoup d'entre eux.⁴ Dès la fin du siècle, la distinction n'est plus faite: le mot de cahorsin comme celui de lombard devient synonyme d'usurier. Et l'étroitesse du milieu commercial de Cahors ressort de la constatation que, tandis que ceux des Florentins, des Siennois et des Lucquois qui, d'aventure, prêtaient sur gages étaient qualifiés de Lombards, il n'existe pas deux mots différents pour distinguer, parmi les hommes d'affaires de la seule région de France qui ait un temps rivalisé avec les Italiens, les commerçants des usuriers: quand les activités du plus grand nombre changent de caractère, le nom de tous prend dans l'opinion publique un sens infâmant. Les Cahorsins ont perdu la qualité et la réputation d'hommes d'affaires à rayon d'action international; Dante, fils de la plus grande de leurs

¹ A Saponi, 'Le compagnie italiane in Inghilterra (sec. XIII-XIV)', *Studi di storia economica (sec. XIII-XIV-XV)*, 3^e éd. (Florence, 1956), pp. 1059-70.

² Renouard, 'Les hommes d'affaires italiens à Bordeaux au cours du Moyen Age', *Studi in onore di Gino Luzzatto* (Milan, 1950), I, pp. 48-55.

³ Laurière, *Ordonnances des rois de France...*, I, p. 96.

⁴ *Ibid.*, I, p. 299: 'Non inhibemus tamen quin mercatores Lombardi, Caorsini et alii undequaque pro suis negociis et mercaturis legitime exercentis in regno nostro morentur'.

concurrentes victorieuses, le manifeste bientôt, lorsque, mû par des raisons politiques autant que morales, il les précipite eux et leur ville dans le même cercle de l'enfer que les enfants de Sodome.¹

Les causes de ce déclin n'ont pas encore été mises en lumière. L'insuffisance des archives où n'est conservé aucun livre de comptes, aucun document de la pratique des hommes d'affaires de Cahors, explique cette ignorance. Les Cahorsins ne sont connus que de l'extérieur par les textes administratifs qui réglementent leur activité, par les textes littéraires qui leur sont défavorables et par quelques articles des comptes des rois. Même en Italie, peu de livres de comptes d'hommes d'affaires du milieu du XIII^e siècle ont été conservés; les Cahorsins ont perdu trop vite leur caractère de grands commerçants pour qu'il en reste des traces dans la documentation.

Le déclin de Cahors qui commence vers 1280 et se prolonge jusqu'aux environs de 1320 semble résulter de circonstances contingentes auxquelles n'a pas permis de faire face une structure insuffisante.

Les difficultés sont devenues chroniques à partir du moment où s'est ranimé le conflit franco-anglais en Aquitaine avec la première guerre de Guyenne, en 1293. Sujets du roi de France, les Cahorsins sont éliminés des offices du roi d'Angleterre, aussi bien en Angleterre qu'en Aquitaine, à moins qu'ils ne se naturalisent anglais, comme Guilhem Servat dont le cas est bien exceptionnel. Même s'ils continuent à exporter leurs vins par Bordeaux, ils deviennent *persone non grate* dans les domaines du roi d'Angleterre, qui n'a qu'avantage, sur le plan financier, à s'adresser à leurs concurrents des villes toscanes. Or l'Angleterre et l'Aquitaine étaient deux des centres essentiels de leur action. Leur disparition d'Angleterre coïncide avec le début de la récession économique qui affecte l'Occident à partir de 1280: aux foires de Champagne qui commencent à décliner, sur la place de Bruges, la concurrence se fait plus âpre et les marchands italiens s'efforcent de maintenir leur activité au détriment d'autrui comme à Londres et à Paris.

Or les Cahorsins ne sont pas en situation de résister et de défendre leurs positions, parce que leur activité n'a ni des bases, ni une organisation aussi puissantes que celles des hommes d'affaires toscans. Les Florentins, les Lucquois s'appuient sur une grande industrie de luxe, celle des draps de laine ou de soie de

¹ Dante, *Divina Commedia*, *Inf.* XI, v. 49-51.

qualité incomparable et difficiles de ce fait à concurrencer. Cahors n'a pour soutenir une grande économie commerçante que l'exportation de laines et de draps communs, de vins ordinaires malgré leur réputation: bien des pays méridionaux produisent et fabriquent de semblables marchandises; son économie est donc à la merci de la concurrence. Et sa situation n'impose pas suffisamment le passage par ses murs pour que le transit la soutienne quand l'élevage, l'artisanat et la viticulture ne suffisent plus à la maintenir: c'est le drame des villes de l'intérieur sans spécialité. Il n'est pas indifférent de constater que Sienna, qui n'a pas, elle non plus, de maîtrise industrielle, ni de port pour soutenir son essor et qui n'exporte pas les vins de son contado, s'est effondrée brutalement à la suite du krach des Bonsignori en 1298-1299, au moment même où s'affaissait Cahors.

Cahors ne pouvait pas même, en effet, être abattue par un krach. Sa structure économique était trop mesquine pour lui permettre même une chute grandiose. Ses hommes d'affaires ne semblent nullement s'être groupés en puissantes compagnies dont l'essor soutient la cité, mais dont la chute la ruine d'un coup; les mentions de leurs noms rencontrées dans les textes semblent suggérer qu'ils se bornaient à s'associer dans de petites sociétés familiales qui n'avaient rien de comparable aux puissantes compagnies toscanes et qui n'avaient pas les moyens de résister à leur concurrence.

Faute d'une production régionale de grande qualité, faute d'une industrie puissante, faute de la population nombreuse qui aurait pu en résulter, faute d'une structure suffisamment forte de ses sociétés commerciales, Cahors, ville modeste de 5.000 habitants au maximum, n'a pu conserver dans le monde nouveau et dur de la grande récession économique qui commence dès la fin du XIII^e siècle le rang international que, seule, parmi les villes de l'intérieur du royaume de France elle avait tenu un siècle durant, par une réussite exceptionnelle.

* * *

Il est curieux de constater qu'au moment où s'éteint l'activité internationale commerciale et bancaire des Cahorsins se sont produites des circonstances générales qui auraient pu la favoriser considérablement. En 1316, un Cahorsin, Jacques Duèze, ancien étudiant des écoles de Montpellier, est élu pape: il prend le nom de

Jean XXII. Comme ses prédécesseurs italiens et gascon, Jean XXII s'entoure de membres de sa famille et peuple le Sacré Collège de Cahorsins et de Quercynois.¹ En particulier, un membre de la famille de Jean qu'Edouard II avait déjà appelé en 1313 à siéger à son Conseil de Gascogne,² Gaucelme de Jean, est créé cardinal. Or Jean XXII avait un génie d'administrateur: c'est lui qui, au cours de son long pontificat, a organisé de façon durable les finances apostoliques.³ Pour transférer au Trésor pontifical à Avignon les sommes dont les bénéficiaires ecclésiastiques du monde entier lui étaient redevables, il décida de recourir à des banquiers. Il est bien vraisemblable que, si les Cahorsins avaient encore joué un rôle dans le commerce et la banque internationale comme ils l'avaient fait au troisième quart du XIII^e siècle, c'est eux que Jean XXII aurait chargés d'assurer le mouvement des fonds pontificaux. Si le pape de Cahors en confia le transfert aux plus grandes compagnies commerciales et bancaires de son temps, celles de Florence, Bardi, Peruzzi, Acciaiuoli, Buonaccorsi, entre lesquelles il fait la part égale et dont la clientèle de la Curie contribue à développer l'activité de Famagouste à Londres et de Bruges à Naples,⁴ c'est parce qu'il n'y avait plus d'hommes d'affaires de Cahors susceptibles de lui rendre ces mêmes services en 1320-1325. Il est loisible d'imaginer que, si la clientèle pontificale était venue à ceux-ci cinquante ans plus tôt, elle les aurait aidés à s'affirmer et à résister aux difficultés d'une période de récession et à la concurrence des hommes d'affaires italiens.

L'activité commerciale des Cahorsins n'a cependant pas disparu de façon absolue. Ils constituent encore au XIV^e siècle des colonies vivantes à la Rochelle et à Montpellier. Au milieu du XIV^e siècle, l'évêque de Lisbonne, ancien évêque de Saintes, qui a vécu à Montpellier avant de gagner son nouveau diocèse, fait transférer par les Cahorsins de la Rochelle les fonds apostoliques qu'il expédie du Portugal à Avignon.⁵ Un commerce subsiste le

¹ L. Albe, 'Autour de Jean XXII. Les Familles du Quercy', *Annales de Saint-Louis-des-Français*, 1903-1906.

² *Rôles Gascons d'Édouard II*, éd. Y. Renouard (sous presse), no. 1120.

³ G. Mollat, *Les papes d'Avignon*, 9^e éd. (Paris, 1949), pp. 504-26.

⁴ Y. Renouard, *Les relations des papes d'Avignon et des compagnies commerciales et bancaires de 1316 à 1378* (Paris, 1941).

⁵ Y. Renouard, 'Un Français du Sud-Ouest, évêque de Lisbonne au XIV^e siècle: Thibaud de Castillon (1348-1356), sa fortune, ses placements et ses

long de la route Montpellier-Cahors-la Rochelle qui permet ainsi parfois d'effectuer en contrepartie des opérations de change. Cette route terrestre de la Méditerranée à l'Atlantique apparaît donc bien comme le grand axe de la vie économique de Cahors puisqu'elle conserve quelque trafic après le déclin des hommes d'affaires de cette ville. Elle le demeure pendant toute la période moderne jusqu'à la création du réseau ferré qui abandonne la traversée des montagnes,¹ même si elle ne soutenait plus comme jadis la grandeur de Cahors située au milieu de son parcours.

relations avec les hommes d'affaires de son temps', *Bulletin des études portugaises et de l'Institut Français au Portugal*, xiii (1949), pp. 29-51.

¹ M. Delafosse, 'Sur une route de l'étain et du sucre: marchands de Montignac à la Rochelle au XVI^e siècle', *Annales du Midi*, lxxvii (1955), pp. 61-65; L. Dermigny, 'De Montpellier à la Rochelle: route du commerce, route de la médecine au XVIII^e siècle', *ibid.*, pp. 31-59.

